



SNUipp 40  
Maison des syndicats  
97 place de la caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan

Mont de Marsan le 9 novembre

A Madame l'inspectrice d'académie  
directrice des services départementaux de l'éducation nationale

Madame l'inspectrice d'académie

Conformément à la loi n°2008-790 du 20 août 2008 et au décret n°2008-1246 du 1<sup>er</sup> décembre 2008, nous vous demandons de mettre en place une négociation préalable au dépôt d'un préavis de grève prévue le 24 novembre 2009.

Ce préavis sera déposé pour les motifs suivants:

- Manque des postes du 1<sup>er</sup> degré nécessaires pour faire fonctionner le service public d'éducation dans le département : particulièrement postes de remplaçants et de maîtres spécialisés.
- Manque de moyens financiers permettant aux personnels itinérants (RASED, MAI, CPC) d'assurer correctement leurs missions.
- Multiplication des formalités administratives à remplir par les personnels du 1<sup>er</sup> degré et en particulier les directrices et directeurs d'école.
- Pression hiérarchique accrue et défiance vis à vis de la loyauté et de la conscience professionnelle des personnels.
- Atteintes au bon fonctionnement du paritarisme avec la multiplication de décisions prises sans réelle concertation dans les instances paritaires.
- Non respect du droit syndical : organisation des réunions d'information syndicale sur le temps de travail ; délivrance d'autorisations d'absence pour congrès ou stage syndical.

Nous nous tenons disponibles pour la négociation préalable que vous conduirez sur ces questions.

Veuillez agréer Madame l'inspectrice d'académie, l'expression de notre considération respectueuse

Philippe Miquel  
Pour le SNUipp 40